

Justificatif généré le 21/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

21/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288808>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001820\_2022-04-06

EGBT

Société par actions simplifiée

118-130 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris

R.C.S. : Paris 879 141 133

Activité : La sous-Traitance de maintenance de tous réseaux, câbles, fibre optique et d'installations faisant appel aux énergies nouvelles

## Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 06 avril 2022

**Greffes du Tribunal de Commerce de Paris.** Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Actis mandataires judiciaires en la personne M<sup>e</sup> Julie Perrot 4 rue Antoine Dubois 75006 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises( Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité( Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises( Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)